

# Séance du Conseil Municipal du 15 Juillet 2008

Nombre de membres - en exercice : 11  
- présents : 11  
- votants : 11

Date de convocation: 09.07.2008  
Date d'affichage: 09.07.2008

**Etaient présents: P.RICHOMME, F.GALIMAND, P.COLLARD, F.LEJEUNE-BOEVER, C.PONGNOT, F.GIANONCELLI, C.LARGE, D.BARBIER, A.MASSARD, J.LEJEUNE, V.FOUCHART**

Melle Catherine LARGE a été élue secrétaire de séance.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et adopté.

## **Délibération 2008.24 : décision modificative n°01 - virement de crédits**

Monsieur le Maire rappelle des dépenses en cours pour l'ouverture de la nouvelle classe de maternelle :

Installation des stores avec pose :	722 €
Travaux (électricité, maçonnerie...) :	9.697 € H.T soit 11.597,92 €
Mobilier école par commune :	2.400 €
Cuisine :	2.881 € H.T soit 3.445,68 €

Afin de pouvoir payer des différentes factures liées à cette ouverture, il y a lieu de procéder un virement de crédits :

c/ 61523 :	- 18.172 €
c/ 021 :	- 18.172 €
c/ 023 :	+ 18.172 €
c/ 2313 :	+ 11.600 €
c/ 2184 :	+ 2.400 €
c/ 2188 :	+ 4.172 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de prélever la somme 18.172 Euros pour l'imputer dans les différents comptes comme ci-dessus.

## **Traverse de Tauxières Mutry :**

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le projet d'aménagement de la voirie pour la traverse de Tauxières Murty par vidéo projecteur.

## **Questions diverses :**

### **Remplacements d'été :**

Sergine et Philippe étant en vacances du 11 au 31 août prochain et afin d'assurer l'arrosage des fleurs de la commune, il ya lieu de prévoir 2 contrats de remplacement pour cette période.

### **La subvention du Conseil Général de la Marne :**

Après avoir fournir les factures acquittées des travaux des services techniques au Conseil Général de la Marne, Monsieur le Maire indique qu'il a reçu un courrier de ce dernier l'informant que cette subvention nous sera versée très prochainement pour la somme de 28.700 €

**Donation/vente de la famille Bernard :**

Prise de contact avec le notaire Me Laetitia Conreur Herrmann pour ce dossier. Affaire à suivre.

**Employés communaux :**

Certains membres du Conseil font remarquer que les employés municipaux ne respectent toujours pas les règles de sécurité (gilet) et les horaires de travail.